

Le Conseil Municipal s'est réuni sous la Présidence de Madame Véronique MARCOT, Maire.

Étaient présents : ALEXANDRE René, AMYOT Claude, BOISSONNET Annie, CLAUDEL Jean-Marie, FARRON Marie-Claude, GERARD Pierrette, GREGY Pascal, LAPOIRIE André, LAVE Michel, LAVEZ Francis, MARCOT Véronique, MAUGET Véronique, MICHEL Dominique, MOINE Sylvie, PARMENTIER Maryline, PERNOT Stéphane, PETITJEAN Sylvie, PIERREL Christian, ROBERT Daniel, THIEBAUT Michaël, VANCON Nicolas, VIRY Claude, WYKA Pierre

Excusés : /

Monsieur WYKA Pierre a été élu secrétaire.

Le compte-rendu de la séance du 17 décembre 2010 est approuvé.

DELIBERATIONS

Remaniement : Election des conseillers délégués

Mme le Maire propose, pour optimiser le fonctionnement, tirer parti de toutes les disponibilités des élus et assurer une répartition adéquate des délégations de Claude Viry qui a démissionné de son poste d'adjoint, de supprimer un poste d'adjoint et de créer des postes de conseillers délégués.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de supprimer un poste d'adjoint fixant ainsi leur nombre à 5 et de remonter chacun dans le tableau des adjoints, de fixer à 3 le nombre de postes de conseiller municipal délégué et de procéder aux opérations de vote dans les conditions réglementaires.

Après un appel de candidature, il est procédé au déroulement du vote.

1. Election du premier Conseiller délégué : Mme Annie BOISSONNET avec 22 voix est proclamée Conseillère déléguée
2. Election du deuxième Conseiller délégué: M. Michel LAVE avec 20 voix est proclamé Conseiller délégué
3. Election du troisième Conseiller délégué: M. Michaël THIEBAUT obtient 1 voix ; M. Daniel ROBERT avec 20 voix est proclamé Conseiller délégué

Remaniement : Vote des indemnités

Le Conseil municipal, avec une abstention et avec effet au 15 février 2010, décide de fixer le montant des indemnités pour l'exercice effectif des fonctions de Maire, d'Adjoints et de Conseillers délégués, dans la limite de l'enveloppe budgétaire constituée par le montant des indemnités maximales susceptibles d'être allouées aux titulaires de mandats locaux, aux taux suivants (taux en pourcentage de l'indice 1015, conformément au barème fixé par les articles L 2123-23 et L 2123-24) :

- Maire : 43 %
- 1er Adjoint : 16,5%
- 2ème Adjoint : 15%
- 3ème, 4ème et 5ème Adjoints : 14 %
- Conseillers Délégués : 2.59% chacun

Voirie 2009 – Demande de subventions

Mme le Maire expose le programme de voirie dit 2009 qui avait été acté l'année dernière et incluant l'enfouissement ligne sur la VC152 doit être complété par la remise en état du pont du gué du saut, ouvrage d'art en mauvais état et dangereux estimé à 32 970 € HT. Le total du programme est donc estimé à 151 150 € HT.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve le projet tel qu'il est présenté et sollicite l'aide du Conseil Général des Vosges pour le financement de cette opération, dans la limite des crédits inscrits au budget.

ATESAT – Convention

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, demande à bénéficier de la mission Assistance Technique, fournie par l'Etat aux collectivités, pour des raisons de Solidarité et d'Aménagement du Territoire (ATESAT) et autorise Mme le Maire à approuver le contenu, les modalités de mise en œuvre, le coût et les responsabilités respectives qui découlent du projet de convention y compris les missions complémentaires et à signer la convention.

CCI – Soutien au site régional de Nancy

Mme le Maire lit le courrier de la Chambre de Commerce et d'Industrie des Vosges exposant le projet de réforme des structures des CCI qui donne des compétences accrues aux CCI de Région. Au vu de cette réforme, la CCI de Région actuellement à Nancy, est revendiquée par Metz.

La CCI des Vosges demande donc aux communes de se prononcer en faveur du site de Nancy beaucoup plus central.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, apporte son soutien au maintien de la CCI de Région sur le site de Nancy

INFORMATIONS DIVERSES DONNEES PAR Mme LE MAIRE AU CONSEIL

Désenclavement de la Vôge – Présentations de solutions

Mme le Maire fait part aux membres du Conseil de différentes réunions de concertation menées par le Conseil Général des Vosges concernant le désenclavement de la Vôge. Plusieurs tracés ont été proposés, et 2 ont été retenus :

- un tracé central des 4 vents jusqu'aux Forges,
- un tracé sud de Buzegney (entre Dounoux et Xertigny) et Arches (Le Roxard) dit 2B

En ce qui concerne Xertigny, le tracé Sud serait le plus adéquat puisque d'une part il relie Xertigny à Arches en dix minutes, il permet un accès rapide à la RN 57 avec une desserte centrale, le tracé passant par les Forges amenant loin de Remiremont et favorise uniquement les gens en direction de Nancy.

De plus, le tracé 2B permettrait de désengorger le centre d'Arches tout en permettant aux poids lourds de rejoindre rapidement les communes de Hadol, Uriménil et Xertigny et Bains-les-Bains et permettrait aux administrés de ces communes, ainsi que ceux du canton de Bains, de La Chapelle et Le Clerjus de rejoindre la RN 57 facilement pour se rendre sur Epinal, Strasbourg, Eloyes, Arches ou Nancy. Les membres du Conseil après avoir vu les cartes se positionnent en faveur de ce tracé.

Divers

- Le bulletin municipal est quasiment terminé ; un appel à candidature est lancé pour sa distribution : Sylvie Petitjean, Michaël Thiébaud, Daniel Robert, Dominique Michel, Pierrette Gérard, Jean-Marie Claudel, Annie Boissonnet, Claude Viry, Marie-Claude Farron, Pierre Wyka et Michel Lavé se portent volontaires
- Comme convenu, les ambassadrices du tri du SICOVAD ont visité les administrés et ont distribué les sacs jaunes pour les déchets recyclables en vue de la mise en place du service complémentaire. Ces sacs jaunes sont également disponibles à la mairie.

Agenda

- Vendredi 5 février : spectacle de l'école primaire à la Salle polyvalente
- Vendredi 19 février à 10h00 visite de l'entreprise ADC
- Jeudi 25 février : séance de dédicace de son livre par Sophie Cocard à la bibliothèque
- Samedi 27 février : Assemblée Générale des anciens parachutistes
- Dimanche 7 mars : Confrérie des gousteurs des produits du pissenlit
- Lundi 8 mars à 18 heures : rendu du bilan carbone par le SCOT
- Elections régionales 14 et 21 mars
- Samedi 10 avril : Conseil intercommunal avec Lauf à partir de 11h

Fait à Xertigny, le 12 février 2010

Le Maire,
Véronique MARCOT